

PROTOCOLE D'ENTENTE

FONDS DE LA RECHERCHE EN SANTÉ DU QUÉBEC
ORDRE DES CHIROPRACTIENS DU QUÉBEC
FONDATION DE RECHERCHE CHIROPRACTIQUE DU QUÉBEC

Pour l'année 2010-2011, le dossier soumis par le professeur Martin Descarreaux, chiropraticien D.C., titulaire de la Chaire de recherche en chiropratique à l'UQTR, a satisfait aux conditions d'admissibilité aux concours réguliers de chercheurs boursiers du FRSQ. Ce dossier a alors été soumis pour évaluation scientifique par un comité de pairs dans le cadre des concours réguliers du FRSQ. La candidature du professeur Descarreaux a été évaluée de façon positive par le comité d'évaluation. De plus, le projet de recherche proposé par le candidat répondait aux critères de pertinence des thèmes de recherche retenus par la FRCQ et l'OCQ. M. Descarreaux s'est vu octroyé, pour les quatre prochaines années, une «bourse de chercheur boursier Junior 2» en partenariat FRSQ - OCQ - FRCQ.